

MISSION LOCALE DU SUD MOSELLAN – RAPPORT D'ACTIVITES 2020



9 lieux d'accueil – Sarrebourg, Phalsbourg, Fénétrange, Troisfontaines, Mousse, Château-Salins, Dieuze, Albestroff, Vic sur Seille

12 salariés ETP

1 512 jeunes en contact – 1 065 reçus en entretien - 357 jeunes en premier accueil

50.3% de femmes – 49.7% d'hommes

61% des jeunes suivis et 67% des jeunes nouvellement accueillis sont titulaires d'un diplôme

53% des jeunes s'inscrivent à la ML dans l'année qui suit la fin de leurs études

62% des jeunes vivent chez leurs parents, 25% dans un logement autonome et 12% en logement précaire

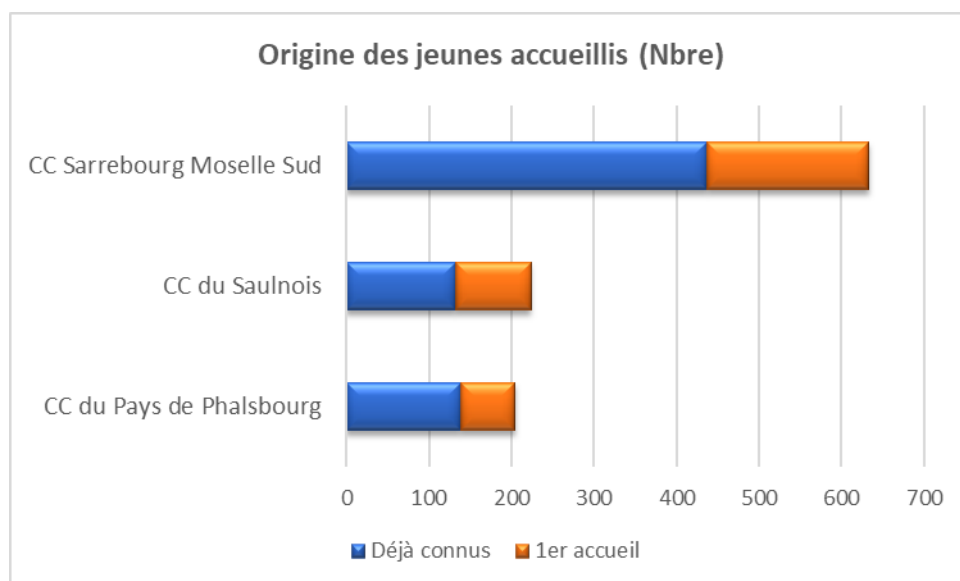
50% des jeunes possèdent le permis de conduire, 21% sont en cours.

43% se déplacent en voiture, 41% avec les transports en commun, 16% n'ont aucun moyen de transport

Age	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
17 et moins	60	6 %	45	13 %
18-21 ans	552	52 %	231	64 %
22-25 ans	402	38 %	80	22 %
26 et plus	51	4 %	2	<1%
Total général	1065	100 %	358	100 %

• 79 jeunes mineurs reçus en 1^{er} accueil

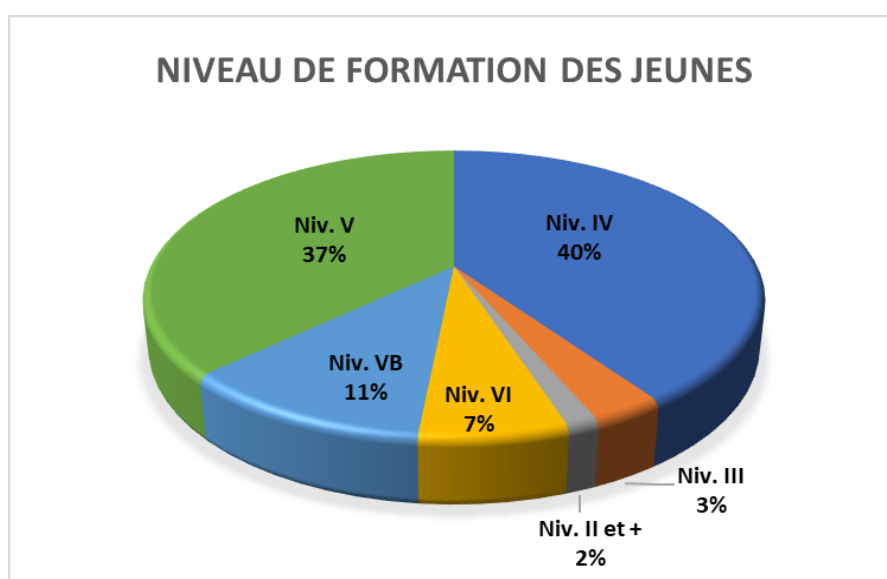
EPCI	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
CC Sarrebourg Moselle Sud	633	59 %	196	55 %
CC du Saulnois	224	21 %	92	26 %
CC du Pays de Phalsbourg	204	19 %	66	18 %
Autres EPCI Limitrophes	4		4	
Total général	1 065	100 %	358	100 %



Zone prioritaire	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
QPV	86	7 %	22	7 %
ZRR	264	26 %	106	25 %
Ni ZRR ni QPV	715	67 %	230	67 %
Total général	1 065	100 %	358	100 %

NIVEAU DE FORMATION ET DE DIPLOME DES JEUNES

Niveau scolaire	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
Niveau VI	70	7 %	12	3.5 %
Niveau V bis	121	11.5 %	40	12 %
Niveau V	395	37 %	125	34 %
Niveau IV	430	41 %	158	44 %
Niveau III	34	3 %	11	3%
Niveau II	15	1.5 %	12	3.5 %
Total général	1 065	100 %	358	100 %



Niveau de diplôme	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
Sans certification validée	306	29 %	81	23 %
Niveau V bis (brevet)	106	10 %	38	13 %
Niveau V	261	24 %	83	23 %
Niveau IV	346	33 %	135	38 %
Niveau III	31	3 %	9	3 %
Niveau II	15	1 %	12	< 1 %
Total général	1 065	100 %	358	100 %

MOBILITE DES JEUNES

Le nombre de jeunes titulaires du permis de conduire est en baisse (50 % contre 57 % en 2018) et davantage de jeunes se déplacent avec les transports en commun : le manque de de mobilité demeure un des freins majeurs de l'accès à l'emploi. Un peu plus d'1/4 des jeunes accompagnés en Garantie Jeunes ont le fameux sésame.

	Nb de jeunes		Total	%		Total
	F	H		F	H	
Permis (simplifié)						
A-Permis 2 roues (A, AL)	4	17	21	< 1 %	3 %	2 %
B-Automobile	286	249	535	54 %	46 %	50 %
C-Permis professionnel (C,CL,D,E)		4	4		< 1 %	< 1 %
Y-Permis en cours (ou Code)	106	121	227	20 %	23 %	21 %
Z-Pas de permis (ou Autre)	164	192	356	31 %	36 %	33 %
Total général	529	536	1 065	100 %	100 %	100 %

	Nb de jeunes		Total	%		Total
	F	H		F	H	
Moyen de locomotion						
1-Automobile	243	213	456	46 %	40 %	43 %
2-Cyclomoteur ou Moto	3	43	46	< 1 %	8 %	4 %
3-Transport en commun	223	208	431	42 %	39 %	41 %
4-Vélo	3	25	28	< 1 %	5 %	3 %
5-Aucun (ou non renseigné)	85	86	171	16 %	16 %	16 %
Total général	529	536	1 065	100 %	100 %	100 %

HEBERGEMENT DES JEUNES

Les 2/3 des jeunes habitent encore chez leurs parents. Ce sont les jeunes femmes que l'on retrouve le plus souvent en logement autonome et c'est en progression par rapport à 2018. 11% des jeunes sont en situation de logement précaire.

	Nb de jeunes		Total	%		Total
	F	H		F	H	
Type hébergement						
1-Hébergé par les parents	272	393	665	51 %	73 %	62 %
2-Logement autonome	188	80	268	36 %	15 %	25 %
3-Hébergé par la famille	41	33	74	8 %	6 %	7 %
4-Autre (amis, foyer, CHRS, Hôtel...) SDF	28	30	58	5 %	6 %	5 %
Total général	529	536	1 065	100 %	100,0%	100 %

OFFRES DE SERVICE ET CRISE SANITAIRE

Suite à la crise sanitaire et les confinements successifs, la Mission Locale a adapté ses activités afin de rester en contact avec les jeunes et les accompagner durant cette période difficile.

Lors du premier confinement de mars, la Mission Locale a fermé ses locaux au public tout en mettant en place un accueil à distance et en offrant des ressources aux jeunes pour poursuivre leur travail d'orientation, d'apprentissage en formation, et dès que possible leurs démarches de recherche d'emploi.

Les échanges ont montré une grande inquiétude des jeunes face à la pandémie, face à leur avenir professionnel mis à mal par les situations de confinement (arrêt des formations ou organisées en distanciel, signatures de contrat suspendus, chômage partiel). Comme pour nombre de citoyens, la cohabitation permanente en famille et l'absence de relations sociales, importantes à cet âge, a généré beaucoup de tensions et de stress.

Les outils mis en place pour maintenir le contact avec les jeunes :

- mail d'information sur la continuité du service adressé aux 700 jeunes vus dans les 6 derniers mois, affichage à l'extérieur des locaux et communication via la page Facebook
- prise de contact téléphonique avec les jeunes, entretiens téléphoniques ou en visioconférence.
- information des jeunes des conséquences de la crise sanitaire sur leur situation : chômage partiel, possibilité de poursuivre leur formation à distance ; arrêt des périodes d'immersions en entreprise, poursuite de l'accompagnement à distance : mail chat téléphone.
- mise à disposition d'un site ressources pour les jeunes élaboré par l'Association Régionale des Missions Locales : des outils pour communiquer, des sites pour travailler son projet professionnel, se former (MOOC, formation sur les compétences de base, réviser son code de la route), gérer le stress, garder la forme, se divertir et se cultiver, décrypter les médias et le numérique...
- création d'une inscription en ligne sur la page Facebook de la Mission Locale.

La mission locale a également maintenu le contact avec les partenaires et les entreprises :

Le maintien du contact avec les partenaires

- information des partenaires sur la continuité de services de la Mission Locale
- adaptation du partenariat à distance (Pôle emploi, services du département, associations caritatives, organismes de formations, service formation du Conseil régional...)
- veille sur les manifestations organisées par les partenaires et relais auprès des publics (portes ouvertes virtuelles de l'UIMM, mercredis des métiers de la CMA (Visio), réunions d'information virtuelles de l'AFPA, ateliers numériques animés par la ML de Langres, projet d'ateliers budget avec Finances et Pédagogie et Amnesty International.

Maintenir le contact avec les entreprises et répondre à leurs besoins

Certains recrutements ont perduré essentiellement dans les secteurs des services à la personne, des services hospitaliers, de la grande distribution et de la logistique, et des jeunes y ont trouvé des opportunités pour poursuivre leur parcours d'insertion professionnelle ou réaliser leur projet professionnel malgré les conditions difficiles (risques pour leur santé, contraintes administratives, déplacement limités).

Sur la base des fiches conseils métiers édités par le ministère de l'emploi et la plateforme mobilisation emploi mise en place par Pôle emploi, la mission Locale sécurise les mises en relations en évoquant les mesures de protection, les modalités de déplacement.

Le maintien de l'activité en télétravail a nécessité beaucoup d'adaptation de la part de l'équipe et occasionnés parfois des difficultés importantes liées au manque d'accès aux équipements et données de la structure, à une couverture inégale de l'internet sur l'ensemble du territoire et à des situations familiales nouvelles ou fragilisées (école à la maison, isolement, vécu personnel). Mais l'ensemble du personnel s'est mobilisé pour répondre au défi lancé par l'Union Nationale des Missions Locales de poursuite l'accompagnement des jeunes.

Etonnés par notre démarche au début du confinement, les jeunes ont vite apprécié le soutien apporté par leur conseillère surtout les jeunes dont le parcours s'est stoppé brusquement et qui avaient besoin d'encouragement et d'outils pour poursuivre leur projet. Mais l'accompagnement à distance ses limites en particulier pour les premiers accueils et là encore, la couverture internet et parfois téléphonique est inégale.

Les locaux du siège et de la Garantie Jeune ont repris une activité d'accueil en juin 2020, après la mise en place de protection renforcée (masque, plexiglass, mise à disposition de gel hydroalcoolique, balisage, sens de circulation) permettant la sécurité des jeunes et des personnels.

L'activité se poursuit avec une partie en télétravail et des entretiens téléphoniques, les entretiens physiques étant réservés au premier accueil ou aux situations complexes.

Les permanences délocalisées reprennent là où les collectivités qui nous accueillent le permettent.

Les actions collectives reprennent également en juin notamment à la Garantie Jeune. Le protocole sanitaire nous obligera à adapter les interventions en petits groupes et à réduire les phases collectives pour permettre à un maximum de jeunes de bénéficier du dispositif. Des formations et des échanges de pratiques avec le réseau des Missions Locales ont permis aux conseillères de mettre en place des ateliers à distance y compris les ateliers d'orientation active.

Nombre d'interventions prévues nécessitant l'intervention de partenaires ont été reportées, reprogrammées avec l'incertitude permanente d'un changement, parfois annulées, conformément au protocole sanitaire propre à chacun des partenaires ou à l'indisponibilité de lieux adaptés à l'accueil du public. La plupart des actions reportées ont été réalisées au dernier trimestre en plus des actions déjà prévues.

DECOUVRIR LES METIERS, MIEUX CONNAITRE L'ENTREPRISE

L'atelier d'orientation a concerné 68 jeunes. Tout comme les autres actions collectives, il a été interrompu lors du confinement et a repris en distanciel. Ces modalités ont exclu les jeunes qui n'ont pas connexion internet mais a permis à des jeunes éloignés de Sarrebourg qui ne se déplacent pas habituellement de bénéficier plus facilement de ce service.

Visites d'entreprises, de centres de formation et interventions de partenaires :

Présentation des métiers de l'Armée de Terre, armée de l'Air et la Marine Nationale par le Centre d'Information et de recrutement des forces armées : janvier – février – mars – annulée en mai – juin – septembre.

Le Forum des métiers du 21 mars organisé par le 3eme Rgt de Hussards pour lequel nous avons prévu un déplacement à Metz a été annulé. De même que la journée « au cœur des armées » prévue par la 1^{er} Régiment d'Infanterie de Sarrebourg en Juillet.

Portes ouvertes : AFTRAL métiers du transport et de la logistique – prévue en mars est annulée

Visites d'entreprises ;

STRAFOR ^{Sarrebourg} septembre

Bulle de Linge ^{Sarrebourg} octobre

Alchimies ^{Dieuze} La visite a été remplacée par une présentation au sein de la Mission Locale.

Plusieurs visites étaient prévues dans le cadre de la semaine des Missions locale du mois de mai sur le thème de la citoyenneté, elles ont été annulées (découverte des métiers du transport urbain, visite du centre d'épuration du pôle déchets, du centre de tri de Dieulouard, découverte des métiers liés aux énergies renouvelables : visite d'un site éolien, d'une usine de méthanisation.

De même que les visites en amont des formation menuiserie et mécanique automobile.

L'ACCES A L'EMPLOI ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DES ENTREPRISES

Garantie Jeunes

180 jeunes ont bénéficié du dispositif Garantie Jeune dont 84 jeunes entrés en 2020, la Mission Locale du Sud Mosellan ayant un objectif initial de 115. Lors du premier confinement, toutes les périodes de mise en situation ont été stoppée conformément aux consignes nationales. Elles ont repris par la suite dans les secteurs autorisés puis à l'ensemble des secteurs mais les entreprises, les associations ou collectivités ont fortement réduit l'accueil de stagiaires pour des raisons de précautions sanitaires ou par manque de personnel pour les encadrer.

Sur l'année 152 périodes d'immersions ont été conclues soit 43% de moins qu'en 2019, 142 contrats de travail ont été signés (53%) et 64 jeunes ont démarré une formation (27%).

Les jeunes se sont davantage tournés vers la formation. A l'issue des phases collectives du 1^{er} trimestre, les parcours des jeunes ont souvent été stoppés (arrêt des PMSMP, certains contrats signés reportés, non renouvellement des missions intérimaires). Pour les jeunes devant sortir du dispositif de la Garantie Jeune au moment du confinement de mars, il a été possible de prolonger leur accompagnement et leur allocation pendant 2 mois.

Comme chaque année, une session collective a été délocalisée à Château Salins dans les locaux de la Communauté de Communes du Saulnois mais a été interrompue pour raisons sanitaires.

Au retour du confinement et jusqu'à la fin de l'année, l'organisation du collectif a été modifiée, la salle de formation ne pouvant accueillir 14 jeunes dans le respect des protocoles sanitaires. Ce sont donc des groupes de 6/7 jeunes qui ont été accueillis pour une première période de 2 semaines, suivie de journées de regroupement avec les intervenants extérieurs : parrains du ProBTP, responsables d'agences intérimaires, Wimoov, Finances et pédagogie, Centre de Médecine Préventive, Pôle Emploi.

Les commissions locales ont été successivement présidées par M. le Sous-Préfet Christophe DUVERNE, en présentiel en début d'année puis à distance.

26% des jeunes quittent le dispositif avant la fin pour une réorientation vers un autre dispositif (chantier d'insertion), un déménagement ou une exclusion consécutive à l'insuffisance de démarches.

Malgré des parcours moins denses en activité, le bilan à la sortie reste très positif avec 70% des jeunes ayant atteint l'objectif visé : sortir du dispositif en situation d'emploi, en situation de formation qualifiante ou bien avoir cumulé au minimum 4 mois en entreprise durant l'année.

Promotion de l'alternance

L'alternance et en particulier l'apprentissage ont fait l'objet d'une offre de services structurée tout au long de l'année : promotion de l'alternance auprès des jeunes, validation du projet professionnel à travers l'orientation active, accompagnement à la recherche de contrats, mise en place de période d'immersion en entreprise, veille sur les contrats proposés localement via les chambres consulaires, les CFA, l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture, Pôle emploi.

Le 5 mars, la Mission Locale a organisé une opération de communication sur le dispositif «Prépa apprentissage #Demarrestastory » en direction des jeunes. 5 lauréats de l'appel à projet ont successivement présenté les modalités de leur action qui vise à accompagner les jeunes vers l'apprentissage : la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les Compagnons du Devoir (bâtiment), l'association AMPSA (animation sportive) et l'IUMM (industries).

Les services de la Direccte ont exposé les nouveautés législatives de l'apprentissage et le CFA Labroise de Sarrebourg les formations locales.

Durant le confinement, la Mission Locale communique sur les ateliers à distance organisés par ces organismes.

Du 29 juin au 3 juillet, l'équipe participe à la semaine de l'apprentissage qui a pour objectif d'outiller les jeunes et les conseillers sur les mesures du plan de relance du gouvernement (organisation de l'apprentissage, les formations, le handicap).

Elle relaye la campagne de promotion sur les nouvelles aides aux entreprises (supports réalisés par l'association régionale des Missions Locales).

Des ateliers pour accompagner les jeunes sont organisés durant juillet et août.

Une nouvelle campagne de promotion jeune est relayée via les réseaux sociaux et signature mail à l'automne.

La Mission Locale accompagne Leclerc et Cora dans leur recherche d'apprentis pour des contrats dont la date de démarrage est reportée à début 2021.

84 jeunes ont été accompagnés dans une démarche spécifique ; durant cet accompagnement, 25 périodes d'immersion ont été réalisées, 23 contrats en alternance, 18 autres contrats de travail ont été signés, 12 jeunes sont entrés en formation hors alternance et 4 ont été rescolarisés.

Parrainage

Comme toutes les actions faisant intervenir des partenaires extérieurs, le parrainage a été impacté par le confinement et les mesures sanitaires qui ont suivies. Les interventions sur les groupes garantie jeune ont repris à l'automne avec les agences de travail temporaire et les parrains ProBTP.

Au programme : simulations d'entretiens d'embauche, travail sur les comportements et les savoirs-être, connaissance de l'organisation d'une entreprise, mises en relation sur des offres.

27 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

Durant les entretiens, le parrain ou la marraine conseille le jeune sur la rédaction de CV et de lettre, sur le savoir-être en entreprise, sur les différents métiers et les aptitudes attendues en entreprises. Certains sont spécialisés dans la préparation des tests psychotechniques, les compétences en vente, le développement de la confiance en soi.

La conseillère référente participe à des échanges de pratiques avec ses homologues des autres Missions Locales. En 2020, sous l'impulsion de l'ARML et d'un groupe de conseillers, des supports de communication ont été élaborés en direction de futurs parrains, une boîte à outils pour les professionnels et des MOOC en direction des parrains.

Un projet de campagne de communication est en cours avec la Communauté de communes du saulnois pour début 2021.

Ateliers savoir- être

3 x 5 demi-journées « relooking » ont été animés par Caroline VIGE, conseillère en image (au lieu de 4 prévues)

Mettre toutes les chances de son côté lors d'un entretien d'embauche en ayant une présentation et une attitude adéquate avec le métier et reprendre confiance en soi : ce sont les objectifs des ateliers menés sur 5 demi-journées (conseils sur la tenue vestimentaire, les couleurs, le maquillage, la coiffure).

Ils se sont déroulés au dernier trimestre à Sarrebourg et à Château-Salins.

Les emplois occupés par les jeunes en 2020

Parmi les jeunes suivis par la Mission Locale en 2020, 395 ont accédé à l'emploi au cours de l'année (pour 642 contrats). C'est 30% de contrats en moins par rapport à 2019 et -20% de jeunes concernés.

Si certains jeunes ont répondu présents pour démarrer des postes dans l'industrie alimentaire, la logistique, le commerce alimentaire et le secteur sanitaire et sociale, la plupart ont vu leurs opportunités de contrats reportés, les missions d'intérim non renouvelées (mais souvent avec des promesses de reprise une fois l'amélioration de la situation) au cours du premier confinement.

A la reprise et jusqu'en automne, les employeurs ont davantage retenu les candidatures expérimentées et recherchaient des personnes qualifiées, très vite opérationnelles pour remplacer des salariés absents pour cause de maladie ou personne cas contact.

Catégorie situation	Type situation ou type contrat et mesure	Nb de situation	Nb de jeunes
Emploi	CDD	152	124
	CDD temps partiel	80	60
	CDI	53	51
	CDI temps partiel	26	26
	CUI non marchand	19	18
	CDD insertion	13	11
	CDD Intérim	233	132
	CDD Saisonnier	10	10
	Création d'entreprise	7	7
Total Emploi hors alternance		593	361*
Alternance	Contrat d'apprentissage	44	44
	Contrat de professionnalisation	5	5
Contrat en Alternance Total		49	49

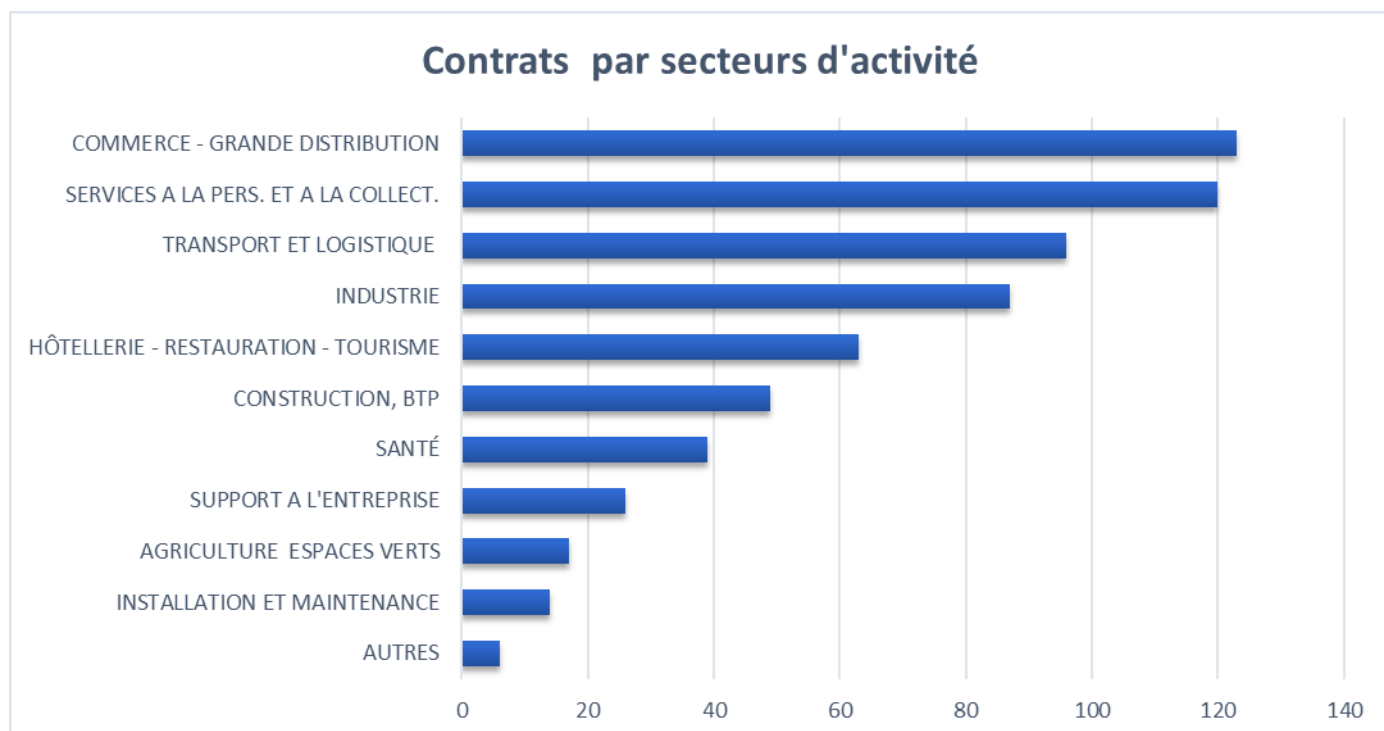
*un jeune peut cumuler différents types de contrats, le nombre total de jeunes concernés n'est donc pas égal à la somme du nombre de jeunes par type de contrats.

Catégorie situation	Nb entrée en situation	%	Nb de jeunes
Emploi CDD < 6 mois	404	62.9%	232
Emploi CDD > 6 mois	102	15.9%	99
Contrat en Alternance	49	7.6%	43
Emploi CDI	80	12.5%	78
Emploi non salarié	7	%	7
Total général	642	100,0%	410*

Le plan de relance et les mesures d'aides à l'embauche des jeunes ont permis un retour à l'emploi plus habituel en fin d'année. La Mission Locale en a assuré la promotion en partenariat avec Pôle emploi (mise en place d'un groupe de travail avec les professionnels des deux structures).

La mission locale a pris contact avec les structures qui habituellement recrutent en contrats aidés, les collectivités locales (intervention en réunion communautaire) et informer les entreprises accueillant les jeunes en PMSMP et dépositaires d'offres.

C'est principalement dans les secteurs du commerce, des services à la personne et de la logistique que les jeunes ont occupé un emploi.



Les périodes d'immersion en entreprise permettent de valider un projet mais aussi d'initier une démarche de recrutement. Ainsi pour l'année 2020, 118 jeunes soit 11% des jeunes accueillis ont réalisé une ou plusieurs immersions en entreprise (208 périodes en 2020 -44% par rapport à 2019).

LA FORMATION DES JEUNES ET LE DECROCHAGE

142 jeunes ont démarré une formation durant l'année 2020 pour 156 entrées (un jeune peut suivre 2 formations dans l'année).

Les formations qualifiantes sont les plus prisées.

Là encore le confinement a engendré des difficultés importantes : période en entreprise suspendues, interruption de la formation ou mise en place d'un enseignement à distance nécessitant une connexion internet fiable, un équipement adéquat (ordinateur, imprimante), inquiétude quant à la réussite de l'examen par manque de pratique en entreprise.

Les conseillères ont essayé au mieux de les accompagner dans les démarches et l'utilisation des outils à distance.

47 jeunes de la Garantie Jeune ont obtenu l'attestation de formation Sauveteur Secouriste du Travail.

Financier	Type formation	Nb entrées		Nb entrées Total
		F	H	
AGEFIPH Total			1	1
Collectivité - Région	Confirmation et Validation de Parcours Professionnel (CVPP)	2		2
	Ecole de la 2ème Chance (E2C)		2	2
	Objectif Compétence de Base (OCB)	2		2
	PVQ - Remise à niveau professionnelle (RAN Pro)	2	7	9
	Plateforme linguistique innovante (PLI)		1	1
	Professionnalisation (PROF)	4	5	9
	Qualification (QUAL)	22	14	36
	» Autre Professionnalisation, Perfectionnement	4	3	7
Collectivité - Région Total		36	32	68
Etat	EPIDE		1	1
	PIC SAS Apprentissage	1		1
	Service Militaire Volontaire - SMV	1	3	4
Etat Total		2	4	6
Formation en autofinancement Total		3	1	4
Pôle emploi	Action de Formation Conventionnée (AFC)	15	9	24
	Action de formation préalable au recrutement (AFPR)		1	1
	» Autre Formation certifiante	4	1	5
Pôle emploi Total		19	11	30
Garantie jeune	Formation SST	28	19	47
Total général		88	68	156

Accompagnement des décrocheurs

La question de la prévention et de la lutte contre toutes les formes de décrochage est un axe prioritaire du service public régional de l'orientation à l'échelle du Grand Est.

Le CIO et la Mission Locale sont pilotes de la plateforme de suivi et d'accompagnement des décrocheurs.

Un flyer en direction des jeunes a été élaborés présentant les outils des deux organismes.

La liste des jeunes connus comme décrocheurs transmise fin 2019 et en mars 2020 a été fiabilisée : 46% des jeunes sont déjà connus de la Mission Locale. Des contacts ont été pris avec les jeunes non connus mais le taux de réponse est faible (<10%) et les contacts à distance perturbés par les confinements.

135 jeunes ont été suivis dans ce cadre, 27% sont mineurs et 82% ont un niveau infra bac. Les services dominant dans le champ de l'orientation. 46 d'entre eux ont accédé à l'emploi, 21 sont entrés en formation et 6 ont été rescolarisés.

La mission locale a également contribué à limiter le décrochage des stagiaires de la formation professionnelle en apportant un soutien aux jeunes face au stress de la situation, la peur de l'échec aux examens et les problèmes techniques liés à l'enseignement à distance.

Nous avons lancé une enquête auprès de 500 jeunes concernant la question des équipements numériques : 150 jeunes ont répondu. 66% possèdent un ordinateur, la majorité d'entre eux ont un accès internet illimité à la maison mais pas toujours de bonne qualité, moins de la moitié d'entre eux dispose d'une imprimante.

Ils communiquent essentiellement par Messenger et WhatsApp mais connaissent peu les plateformes de visioconférence (zoom, Skype). S'ils sont très familiers des réseaux sociaux et de leur téléphone portable, leurs compétences numériques sont très inégales (démarches en ligne, recherche d'information fiable, création de document).

L'Union Nationale des Missions locales a organisé des séances d'information et d'appropriation de l'outil PIX auprès des conseillers pour leur permettre d'évaluer le niveau de compétences numérique des jeunes. A l'issue du test, des tutos et de la documentation sont proposés aux jeunes pour s'améliorer dans les domaines qu'ils maîtrisent le moins. Pour les jeunes les plus en difficultés des ateliers spécifiques seraient les bienvenus.

L'ACCES A LA SANTE

La santé, la situation sanitaire a fait l'objet de beaucoup d'échanges avec les jeunes.

Comme dans toutes les structures qui accueillent des jeunes, on observe l'apparition voire l'aggravation de troubles de la santé chez les jeunes : stress lié à la maladie ou la peur de la maladie, angoisse par rapport à l'avenir, tensions familiales liées au confinement, perte de liens sociaux, perturbation du rythme du sommeil, aggravation des addictions.

Durant le confinement de mars, ces sujets ont été principalement évoqués au cours des rendez-vous téléphoniques, notre accompagnement a permis de créer un espace de parole notamment pour les plus isolés, d'informer sur les services de santé accessibles par téléphone, de permettre l'accès à des soins (médiation, aides financières).

Les traditionnels bilans de santé ont été réalisés début mars et en octobre (2 groupes au lieu de 5 prévus) avec l'intervention en amont de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le CeGIDD (centre d'information et dépistage)

L'action Sport et Santé a été annulée, la salle de sport du Club Picardie n'étant pas ouverte au public. Les animations en lien avec la campagne du « moi(s) sans tabac ont été maintenues.

A compter du mois de juin, la Mission locale reçoit une dotation de masques par la préfecture de Moselle ils sont remis aux jeunes en situation de précarité financière en particulier ceux qui participent aux ateliers collectifs de la Garantie Jeunes.

L'ACCES A LA MOBILITE

Parmi les jeunes accueillis, 50% détiennent le permis de conduire (54% des femmes - 46% des hommes) et 21% sont en cours de permis.

La mobilité reste un frein majeur à l'accès à l'emploi surtout chez les jeunes qui possèdent les niveaux de formation les plus bas ou chez les jeunes qui n'ont jamais travaillé ou travaillent de façon irrégulière.

34% des jeunes accompagnés en Garantie Jeunes sont titulaires du permis de conduire (et 18% sont en cours de permis).

L'arrêt des préparations au permis de conduire pendant 3 mois a provoqué une perte d'apprentissage et rallongé les délais pour le passage à l'examen de conduite. Sans compter le manque de ressources pour les jeunes.

L'association Wimoov a interrompu ses interventions pour la préparation du code de la route et la sensibilisation à la sécurité routière jusqu'à la fin de l'année.

LES AIDES FINANCIERES – LE BUDGET

Le taux de chômage des jeunes a fortement progressé jusqu'à l'automne 2020. Il a touché plus particulièrement les non diplômés mais aussi les jeunes diplômés. Les situations de précarité se sont aggravées et le recours aux dispositifs solidaires ont été fortement complexifié lors du premier confinement. Les associations caritatives qui s'appuient principalement sur des bénévoles retraités – donc personnes vulnérables – ont dû se réorganiser pour répondre aux demandes.

Le Fonds d'Aides aux Jeunes (département, communes de Sarrebourg, Château-Salins et Dieuze) permet d'aider les jeunes dans leurs déplacements (billets de train, carburant, carte grise, éventuellement contrôle technique, repas lors de déplacement, assurance voiture (2 mois).

La commission a accordé 14 150 € d'aides pour l'année 2020.

L'allocation PACEA a fait l'objet d'un abondement de l'état pour permettre de répondre aux besoins des jeunes impactés par la perte d'emploi ou la baisse des opportunités de contrats.

Les ateliers gestion du budget animé par Finances et Pédagogie ont été maintenus tout au long de l'année en distanciel ou en présentiel.

L'ACCES AU LOGEMENT

Deux tiers des jeunes reçus en 2020 habitent chez leurs parents, 12% des jeunes vivent en logement autonomes et 11% des jeunes vivent dans des conditions précaires (famille, amis, hôtel, foyers).

Depuis septembre 2018, la Mission Locale est support d'une plateforme logement labellisée par le Conseil Régional du Grand Est. « Loj'Toît Jeunes » s'adresse aux moins de 30 ans, demandeurs d'emploi ou salariés en mobilité professionnelle, en apprentissage, en intérim. Elle a pour objectifs d'informer sur les droits et devoirs, rendre lisible les différentes aides financières auprès des locataires et des propriétaires, accompagner dans les démarches administratives, animer des ateliers thématiques (budget, éco-gestes), faciliter l'accès au logement des jeunes par des partenariats avec les acteurs locaux du logement, recenser et mobiliser des solutions de logements transitoires ou innovantes.

Au cours de l'année 2020, 153 jeunes ont bénéficié d'une information, d'une animation en lien avec le logement. 57 jeunes ont été accompagnés dans leur démarche d'accès ou de maintien dans le logement (+30% par rapport à 2019). Elle a relayé les différentes aides mise en place par Action logement en direction des locataires ayant perdu leur emploi ou non renouvelé à l'issue de leur CDD.

Un programme d'animations collectives a été élaboré avec le service logement du département dans la perspective de la semaine des Missions Locales sur le thème de l'éco-citoyenneté prévue en mai.

- Les bons plans pour s'équiper à moindre coût (Emmaüs)
- Les éco-gestes : réduire son impact sur l'environnement et faire des économies (Eco-bus 57/88)
- Réduisons nos déchets (Pôle déchets Pays de Sarrebourg)
- Fabriquons nos produits d'entretien (Maison du Clément)

Ces animations conçues sur la base d'ateliers pratiques, concrets et participatifs n'ont pas résisté au protocole sanitaire et à l'indisponibilité des partenaires. Quelques ajustements permettront leur réalisation en 2021.

La Mission Locale a participé au Comité Régional Habitat et Hébergement, aux rencontres bilatérales avec le service Jeunesse du Conseil Régional, au webinaire « logement des jeunes » et participé au recueil de parole de jeunes confinés.